

## LOIS

<b>Circulation et sécurité routières</b>		
1)	<b>Loi du 23 décembre 2014</b> facilitant l'échange transfrontalier d'informations concernant les infractions en matière de sécurité routière.	- transposition de la directive 2011/82/UE - facilitant l'échange transfrontalier d'informations concernant les infractions en matière de sécurité routière
2)	<b>Loi du 28 mai 2015</b> modifiant la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques; la loi modifiée du 6 mars 1965 concernant les taxes à percevoir sur les demandes en obtention des documents prescrits pour la mise en circulation et la conduite de véhicules	- lutte contre l'insécurité routière
3)	<b>Loi du 16 septembre 2015</b> portant création du système de contrôle et de sanction automatisé et modification de la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques	- mise en place d'un système de contrôle et de sanction automatisé (CSA) afin d'améliorer la sécurité sur les routes
4)	<b>Loi du 28 janvier 2016</b> modifiant la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques	- réforme du contrôle technique
5)	<b>Loi du 26 février 2016</b> modifiant la loi du 19 décembre 2014 facilitant l'échange transfrontalier d'informations concernant les infractions en matière de sécurité	- transposition de la directive 2015/413/UE - facilitant l'échange transfrontalier d'informations concernant les infractions en matière de sécurité routière
6)	<b>Loi du 20 mars 2016</b> modifiant la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques	- Transposition de la directive 2007/46/CE et du règlement CE/715/2007 - établissement d'un cadre des composants et des entités techniques des véhicules - regard des émissions des véhicules particuliers et utilitaires légers (Euro 5 et Euro 6) et aux informations sur la réparation et l'entretien des véhicules - redressement textuel en matière de contrôle technique
7)	<b>Loi du 31 mars 2016</b> modifiant la loi du 25 juillet 2015 portant création du système de contrôle et de sanction automatisés	- radars

8)	<b>Loi du 21 août 2017</b> portant modification de la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques	- transposition de la directive 2015/719/UE modifiant la directive modifiée 96/53/CE - fixation des dimensions maximales autorisées en trafic national et international et les poids maximaux autorisés en trafic international
9)	<b>Loi du 20 avril 2018</b> modifiant 1) la loi modifiée du 25 juillet 2015 portant création du système de contrôle et de sanction automatisés 2) la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques 3) la loi du 19 décembre 2008 ayant pour objet la coopération inter administrative et judiciaire et le renforcement des moyens de l'Administration des contributions directes, de l'Administration de l'enregistrement et des domaines et de l'Administration des douanes et accises 4) la loi modifiée du 23 février 2010 relative à l'application du principe de reconnaissance mutuelle aux sanctions pécuniaires 5) la loi du 5-15 septembre 1807 relative au Mode de recouvrement des frais de justice au profit du Trésor public, en matière criminelle, correctionnelle et de police	- radars - adaptation du cadre légal sur différents points en particulier pour simplifier la procédure pré-judiciaire

<b>Activités portuaires et ferroviaires</b>		
10)	<b>Loi du 28 avril 2014</b> (ligne de Luxembourg à Kleinbettingen. Modernisation de la ligne. Phase II – Réélectrification de la ligne en 25 KV – 60,8 millions d'Euros; montant réévalué à 71,9 millions d'Euros par la loi du 22 avril 2018)	
11)	<b>Loi du 19 décembre 2014</b> (construction d'une nouvelle ligne entre Luxembourg et Bettembourg – 292 millions d'Euros).	
12)	<b>Loi du 27 août 2014</b> (aménagement d'un point d'arrêt « pont rouge » à Luxembourg – 96,3 millions d'Euros)	
13)	<b>Loi du 19 décembre 2014</b> (construction d'un nouveau viaduc à deux voies à la sortie Nord de la Gare de Luxembourg et réaménagement général de la tête Nord de la Gare de Luxembourg – montant approuvé par la loi du 18 avril 2004: 180,7 millions d'Euros; montant réévalué: 334 millions d'Euros)	
14)	<b>Loi du 23 décembre 2014</b> relative à la réalisation du Pôle d'échange multimodal de la Gare d'Ettelbruck – 98 millions d'Euros	
15)	<b>Loi du 12 avril 2015</b> (aménagement d'une plate-forme multimodale à Bettembourg/Dudelange – phase II: bâtiment administratif – 39 millions d'Euros)	

16)	<b>Loi du 22 mai 2018</b> (aménagement d'un bâtiment P&R en gare de Rodange – 43,5 millions d'Euros)	
17)	<b>Loi du 22 mai 2018</b> (Gare de Luxembourg; aménagement des quais V et VI et restructuration du plan des voies – 171 millions d'Euros)	
18)	<b>Loi du 26 mai 2016</b> relatif à la promotion du transport combiné	
19)	<b>Loi du 23 décembre 2016</b> portant transposition de la refonte du 1er paquet ferroviaire et modifiant 1. la loi modifiée du 10 mai 1995 relative à la gestion de l'infrastructure ferroviaire; 2. la loi modifiée du 11 juin 1999 relative à l'accès à l'infrastructure ferroviaire et à son utilisation; 3. la loi modifiée du 22 juillet 2009 relative à la sécurité ferroviaire; et 4. la loi du 3 août 2010 sur la régulation du marché ferroviaire.	

#### Transports routiers de marchandises

20)	<b>Loi du 2 avril 2014</b> portant approbation du protocole du 21 octobre 2010 modifiant l'accord « Eurovignette » et transposant la directive 2011/76/UE	
-----	---	--

#### Service des taxis

21)	<b>Loi du 5 juillet 2016</b> portant a) organisation des services de taxis et b) modification du Code de la consommation.	
-----	---	--

#### Logistique et navigation

22)	<b>Loi du 15 décembre 2017</b> portant approbation du Protocole additionnel à la Convention relative au contrat de transport international de marchandises par route (CMR) concernant la lettre de voiture électronique, fait à Genève, le 20 février 2008.	Loi de ratification du protocole de l'UNECE sur le e-cmr (lettre de voiture électronique pour le transport routier international)
23)	<b>Loi du 23 décembre 2016</b> sur la gestion du domaine public fluvial protégeant le domaine public fluvial	

#### Tram

24)	<b>Loi du 24 juillet 2014</b> portant sur la construction d'une ligne de tramway à Luxembourg entre la Gare Centrale et le Circuit de la Foire Internationale au Kirchberg.	
25)	<b>Loi du 13 juin 2017</b> ayant pour objet la sécurité du tramway et modifiant 1° la loi modifiée du 29 juin 2004 sur les transports publics;	

	2° la loi modifiée du 30 avril 2008 portant a) création de l'Administration des Enquêtes Techniques, b) modification de la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat et c) abrogation de la loi du 8 mars 2002 sur les entités d'enquêtes techniques relatives aux accidents et incidents graves survenus dans les domaines de l'aviation civile, des transports maritimes et des chemins de fer; 3° l'article L. 215-1 du Code du travail.	
26)	<b>Loi du 15 décembre 2017</b> portant sur la construction du prolongement de la ligne de tramway à Luxembourg entre la Gare Centrale et la station Cloche d'Or.	
27)	<b>Loi du 15 décembre 2017</b> portant sur la construction du prolongement de la ligne tramway à Luxembourg entre le Circuit de la Foire internationale et l'aéroport du Findel.	

#### Transfrontalier

28)	<b>Loi du 18 juillet 2018</b> portant approbation de l'Accord-cadre entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement de la République française sur la coopération sanitaire transfrontalière, fait à Luxembourg, le 21 novembre 2016.	
-----	---	--

#### Administration des Bâtiments Publics

29)	<b>Loi du 24 juillet 2014</b> relative à la construction du centre pénitentiaire d'Ueschterhaff	
30)	<b>Loi du 14 décembre 2015</b> relative à la construction de la 5 <sup>ème</sup> extension de la Cour de Justice de l'Union européenne	
31)	<b>Loi du 14 décembre 2015</b> relative à la construction d'une école internationale à Differdange	
32)	<b>Loi du 6 décembre 2016</b> relative à la construction du bâtiment Jean Monnet 2 de la Commission européenne à Luxembourg-Kirchberg	
33)	<b>Loi du 21 septembre 2017</b> relative à la construction d'un Lycée technique pour professions de santé et d'un hall des sports Logopédie à Strassen	
34)	<b>Loi du 15 décembre 2017</b> relative à la rénovation et à l'extension du Lycée Michel Rodange à Luxembourg	
35)	<b>Loi du 17 juillet 2018</b> relative au réaménagement des bâtiments existants et à l'extension de la caserne Grand-Duc Jean au Herrenberg à Diekirch	
36)	<b>Loi du 18 juillet 2018</b> relative à la rénovation et extension du Lycée classique de Diekirch – annexe Mersch	
37)	<b>Loi du 25 juillet 2018</b> relative à la construction d'une maison de soins à Bascharage	

<b>Administration des Ponts et Chaussées</b>		
38)	<b>Loi du 23 décembre 2014</b> relative à la réalisation du Pôle d'échange multimodal de la Gare d'Ettelbruck et à la modification de la loi modifiée du 10 mai 1995 relative à la gestion de l'infrastructure ferroviaire	Remarque : déjà repris sous « activités portuaires et ferroviaires » → concerne également le Département des travaux publics
39)	<b>Loi du 20 avril 2018</b> modifiant 1) la loi modifiée du 25 juillet 2015 portant création du système de contrôle et de sanction automatisés 2) la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques 3) la loi du 19 décembre 2008 ayant pour objet la coopération inter administrative et judiciaire et le renforcement des moyens de l'Administration des contributions directes, de l'Administration de l'enregistrement et des domaines et de l'Administration des douanes et accises 4) la loi modifiée du 23 février 2010 relative à l'application du principe de reconnaissance mutuelle aux sanctions pécuniaires 5) la loi du 5-15 septembre 1807 relative au Mode de recouvrement des frais de justice au profit du Trésor public, en matière criminelle, correctionnelle et de police	Remarque : déjà repris sous « circulation et sécurité routières » → concerne également le Département des travaux publics ; en collaboration avec le Département des transports (Circulation et sécurité routières)
40)	<b>Loi du 28 avril 2015</b> relatif au réseau cyclable national et aux raccordements de ce réseau vers les réseaux cyclables communaux	En collaboration avec le Département des transports (Planification de la mobilité) et le Département de l'aménagement du territoire
41)	<b>Loi du 24 novembre 2015</b> modifiant la loi modifiée du 25 juillet 2002 portant création d'un établissement public pour la réalisation des équipements de l'Etat sur le site de Belval-Ouest	
42)	<b>Loi du 24 août 2016</b> relative à la réalisation de la phase 1 de la route Nouvelle N3 entre la Gare Centrale et le Pôle d'échange Bonnevoie	
43)	<b>Loi du 15 décembre 2017</b> relative à la mise à 2x3 voies de l'autoroute A3	

<b>Travaux Publics</b>		
44)	<b>Loi du 8 mars 2017</b> modifiant la loi du 15 juin 2004 portant réorganisation de l'administration des Bâtiments publics	
45)	<b>Loi du 8 avril 2018</b> sur les marchés publics	<p>DIRECTIVE 2014/24/UE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 26 février 2014 sur la passation des marchés publics ;</p> <p>DIRECTIVE 2014/25/UE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 26 février 2014 relative à la passation de marchés passés par des entités opérant dans les secteurs del eau, de l'énergie, des transports et des services postaux</p>
46)	<b>Loi du 3 juillet 2018</b> sur l'attribution de contrats de concession et portant modification : 1. du Code pénal ; 2. du Code du travail ; et 3. de la loi modifiée du 10 novembre 2010 instituant les recours en matière de marchés publics.	DIRECTIVE 2014/23/UE

<b>Aménagement du territoire</b>		
47)	<b>Loi du 17 avril 2018 concernant l'aménagement du territoire</b> et modifiant 1. la loi modifiée du 16 août 1967 ayant pour objet la création d'une grande voirie de communication et d'un fonds des routes ; 2. la loi modifiée du 15 mars 1979 sur l'expropriation pour cause d'utilité publique ; 3. la loi modifiée du 19 juillet concernant l'aménagement communal et le développement urbain.	

## RÈGLEMENTS GRAND-DUCAUX

<b>Circulation et sécurité routières</b>		
1)	<b>Règlement grand-ducal du 29 novembre 2013</b> modifiant le règlement grand-ducal modifié du 3 février 1998 portant exécution de Directives de l'UE relatives à la réception des véhicules à moteur et de leurs remorques ainsi que des tracteurs agricoles et forestiers à roues	
2)	<b>Règlement grand-ducal du 10 décembre 2013</b> portant réglementation de la circulation sur les voies et places ouvertes à la circulation publique aux abords de la gare de Luxembourg	- réorganisation de la circulation routière aux abords de la Gare de Luxembourg
3)	<b>Règlement grand-ducal 13 décembre 2013</b> modifiant 1.l'arrêté grand-ducal modifié du 23 novembre 1955 portant règlement de la circulation sur toutes les voies publiques 2.le règlement grand-ducal modifié du 26 août 1993 relatif aux avertissements taxés, aux consignations pour contrevenants non résidents ainsi qu'aux mesures d'exécution de la législation en matière de mise en fourrière des véhicules et en matière de permis à points 3.le règlement grand-ducal modifié du 8 août 2000 déterminant le contenu de l'instruction préparatoire aux examens du permis de conduire ainsi que l'exercice de la profession d'instructeur de candidats conducteurs 4.le règlement grand-ducal modifié du 17 mai 2004 sur les matières des examens en vue de l'obtention d'un permis de conduire	- transposition de la directive 2012/36/UE
4)	<b>Règlement grand-ducal du 8 mai 2014</b> modifiant 1) l'arrêté grand-ducal modifié du 23 novembre 1955 portant règlement de la circulation sur toutes les voies publiques et 2) le règlement grand-ducal modifié du 26 août 1993 relatif aux avertissements taxés, aux consignations pour contrevenants non résidents ainsi qu'aux mesures d'exécution de la législation en matière de mise en fourrière des véhicules et en matière de permis à points	- adaptations du Code de la Route à l'évolution continue des besoins et exigences de la circulation routière
5)	<b>Règlement grand-ducal du 5 juin 2014</b> modifiant le règlement grand-ducal modifié du 3 février 1998 portant exécution de Directives de l'Union européenne relatives à la réception des véhicules à moteur et de leurs remorques ainsi que des tracteurs agricoles et forestiers à roues	- directive 2013/60/UE
6)	<b>Règlement grand-ducal du 5 juin 2014</b> modifiant le règlement grand-ducal modifié du 28 juillet 2011 concernant les voies réservées aux véhicules des services de transports publics sur	- voies réservées aux véhicules des services de transports publics sur les voies publiques faisant

	les voies publiques faisant partie de la voirie de l'Etat en dehors des agglomérations.	partie de la voirie de l'Etat en dehors des agglomérations
7)	<b>Règlement grand-ducal 6 août 2014</b> 1. concernant la circulation sur les autoroutes des véhicules à moteur, avec ou sans remorque, dépassant les dimensions et masses maximales autorisées et 2. modifiant le règlement grand-ducal modifié du 26 août 1993 relatif aux avertissements taxés, aux consignations pour contrevenants non-résidents ainsi qu'aux mesures d'exécution de la législation en matière de mise en fourrière des véhicules et en matière de permis à points.	- définir les conditions relatives à la circulation des transports exceptionnels sur le réseau autoroutier - les transports exceptionnels sont des transports d'éléments individuels, qui par leurs masses ou dimensions, dépassent les maxima définis par le Code de la Route.
8)	<b>Règlement grand-ducal du 4 septembre 2014</b> modifiant le règlement grand-ducal du 7 août 2012 concernant les limitations de la vitesse dérogatoires sur les voies publiques faisant partie de la voirie normale de l'Etat en dehors des agglomérations	- plusieurs adaptations ponctuelles des limitations de la vitesse actuellement en vigueur
9)	<b>Règlement grand-ducal 5 décembre 2014</b> modifiant le règlement grand-ducal modifié du 3 février 1998 portant exécution de Directives de l'Union européenne relatives à la réception des véhicules à moteur et de leurs remorques ainsi que des tracteurs agricoles et forestiers à roues	
10)	<b>Règlement grand-ducal du 28 mai 2015</b> modifié du 26 août 1993 relatif aux avertissements taxés, aux consignations pour contrevenants non-résidents ainsi qu'aux mesures d'exécution de la législation en matière de mise en fourrière des véhicules et en matière de permis à points	- adaptation du catalogue des avertissements taxés concernant la vitesse excessive, la conduite sous l'emprise d'alcool, de drogues ou de médicaments, le non-port de la ceinture de sécurité ou du casque de protection, le téléphone au volant, le non-respect respectivement du signal routier « Accès interdit » et des inter-distances entre véhicules.
11)	<b>Règlement grand-ducal du 16 septembre 2015</b> modifiant le règlement grand-ducal modifié du 26 août 1993 relatif aux avertissements taxés, aux consignations pour contrevenants non-résidents ainsi qu'aux mesures d'exécution de la législation en matière de mise en fourrière des véhicules en matière de permis à points. (CSA)	- mise en place un dispositif visant à automatiser la constatation de certaines infractions routières et la sanction subséquente du contrevenant présumé de l'infraction
12)	<b>Règlement grand-ducal du 22 janvier 2016</b> modifiant l'arrêté grand-ducal modifié du 23 novembre 1955 portant règlement de la circulation sur toutes les voies publiques	- équivalences en matière de permis de conduire - conditions médicales à remplir en vue de la délivrance ou du renouvellement du permis de conduire

13)	<b>Règlement grand-ducal 28 janvier 2016</b> modifiant le règlement grand-ducal modifié du 26 août 1993 relatif aux avertissements taxés, aux consignations pour contrevenants non résidents ainsi qu'aux mesures d'exécution de la législation en matière de mise en fourrière des véhicules et en matière de permis à points	- réforme du contrôle technique (catalogues des avertissements taxés)
14)	<b>Règlement grand-ducal 28 janvier 2016</b> sur le contrôle technique des véhicules routiers et portant modification du règlement grand-ducal modifié du 12 août 2008 portant application de la directive 2006/22/CE du Parlement européen et du Conseil du 15 mars 2006 établissant les conditions minimales à respecter pour la mise en œuvre des règlements du Conseil (CEE) n°3820/85 et (CEE) n°3821/85 concernant la législation sociale relative aux activités de transport routier et abrogeant la directive 88/599/CEE du Conseil	- réforme contrôle technique
15)	<b>Règlement grand-ducal du 28 janvier 2016</b> relatif à la réception et l'immatriculation des véhicules	- réforme contrôle technique
16)	<b>Règlement grand-ducal du 28 janvier 2016</b> modifiant l'arrêté grand-ducal modifié du 23 novembre 1955 portant règlement de la circulation sur toutes les voies publiques	- réforme contrôle technique
17)	<b>Règlement grand-ducal du 10 mars 2016</b> modifiant le règlement grand-ducal modifié du 26 août 1993 relatif aux avertissements taxés, aux consignations pour contrevenants non-résidents ainsi qu'aux mesures d'exécution de la législation en matière de mise en fourrière des véhicules et en matière de permis à points	- modifications formulaires d'avertissement CSA
18)	<b>Règlement grand-ducal du 10 mars 2016</b> concernant les voies réservées aux véhicules des services de transports publics sur les voies publiques faisant partie de la voirie de l'Etat en dehors des agglomérations abrogeant le règlement grand-ducal modifié du 28 juillet 2011 concernant les voies réservées aux véhicules des services de transports publics sur les voies publiques faisant partie de la voirie de l'Etat en dehors des agglomérations	- mise en place de nouveaux tronçons de voies d'autobus sur la voirie étatique en dehors des agglomérations - plusieurs voies d'autobus sont ouvertes à la circulation de cyclistes
19)	<b>Règlement grand-ducal du 31 mars 2016</b> modifiant le règlement grand-ducal modifié du 26 août 1993 relatif aux avertissements taxés, aux consignations pour contrevenants non-résidents ainsi qu'aux mesures d'exécution de la législation en matière de mise en fourrière des véhicules et en matière de permis à points	- modifications d'envoi des avertissements taxés CSA
20)	<b>Règlement grand-ducal du 11 avril 2016</b> concernant les limitations de la vitesse dérogatoires sur les voies publiques faisant partie de la voirie normale de l'Etat en dehors des agglomérations et abrogeant le règlement grand-ducal modifié du 7 août 2012 concernant les limitations de la vitesse dérogatoires sur les voies publiques faisant partie de la voirie normale de l'Etat en dehors des agglomérations	- vitesses maximales autorisées aux endroits d'emplacement des radars

21)	<b>Règlement grand-ducal du 11 mai 2016</b> modifiant le règlement grand-ducal modifié du 26 août 1993 relatif aux avertissements taxés, aux consignations pour contrevenants non-résidents ainsi qu'aux mesures d'exécution de la législation en matière de mise en fourrière des véhicules et en matière de permis à points	- cartes de stationnement pour personnes handicapés
22)	<b>Règlement grand-ducal du 12 mai 2016</b> modifiant a) le règlement grand-ducal du 26 janvier 2016 sur le contrôle technique des véhicules routiers et portant modification du règlement grand-ducal modifié du 12 août 2008 portant application de la directive 2006/22/CE du Parlement européen et du Conseil du 15 mars 2006 établissant les conditions minimales à respecter pour la mise en œuvre des règlements du Conseil (CEE) n°3820/85 et (CEE) n°3821/85 concernant la législation sociale relative aux activités de transport routier et abrogeant la directive 88/599/CEE du Conseil; b) l'arrêté grand-ducal modifié du 23 novembre 1955 portant règlement de la circulation sur toutes les voies publiques; c) le règlement grand-ducal modifié du 26 août 1993 relatif aux avertissements taxés, aux consignations pour contrevenants non-résidents ainsi qu'aux mesures d'exécution de la législation en matière de mise en fourrière des véhicules et en matière de permis à points	- réforme du contrôle technique
23)	<b>Règlement grand-ducal du 14 juin 2016</b> modifiant l'arrêté grand-ducal modifié du 23 novembre 1955 portant règlement de la circulation sur toutes les voies publiques	- adaptation de la définition du véhicule traîné
24)	<b>Règlement grand-ducal du 29 juin 2016</b> fixant les conditions et le modèle du certificat médical pour l'obtention, la transcription ou le renouvellement du permis de conduire	- certificat médical
25)	<b>Règlement grand-ducal du 2 septembre 2016</b> modifiant a) le règlement grand-ducal modifié du 26 janvier 2016 sur le contrôle technique des véhicules routiers et portant modification du règlement grand-ducal modifié du 12 août 2008 portant application de la directive 2006/22/CE du Parlement européen et du Conseil du 15 mars 2006 établissant les conditions minimales à respecter pour la mise en œuvre des règlements du Conseil (CEE) n°3820/85 et (CEE) n°3821/85 concernant la législation sociale relative aux activités de transport routier et abrogeant la directive 88/599/CEE du Conseil; b) le règlement grand-ducal du 26 janvier 2016 relatif à la réception et l'immatriculation des véhicules routiers.	- réforme du contrôle technique
26)	<b>Règlement grand-ducal du 8 septembre 2016</b> modifiant l'arrêté grand-ducal modifié du 23 novembre 1955 portant règlement de la circulation sur toutes les voies publique	- signalisation directionnelle pour itinéraires cyclables
27)	<b>Règlement grand-ducal du 8 septembre 2016</b> portant réglementation de la circulation sur les voies et places ouvertes à la circulation publique aux abords de l'Aérogare de Luxembourg	- modifications du règlement de circulation sur le site de l'Aérogare de Luxembourg

28)	<b>Règlement grand-ducal du 17 octobre 2016</b> modifiant l'arrêté grand-ducal modifié du 23 novembre 1955 portant règlement de la circulation sur toutes les voies publiques	- permis de conduire
29)	<b>Règlement grand-ducal du 21 décembre 2016</b> modifiant le règlement grand-ducal du 12 avril 2015 portant réglementation de la circulation sur les voies et places publiques situées dans l'enceinte du Port de Mertert et portant modification du règlement grand-ducal modifié du 11 mars 1997 portant règlement de la police du Port de Mertert et de ses dépendance	- Port de Mertert
30)	<b>Règlement grand-ducal du 28 juillet 2017</b> modifiant l'arrêté grand-ducal modifié du 23 novembre 1955 portant règlement de la circulation sur toutes les voies publiques	- transposition de la directive directive 2016/1106/UE - actualisation des dispositions concernant les affections cardiovasculaires et l'hypoglycémie
31)	<b>Règlement grand-ducal du 21 août 2017</b> modifiant 1. l'arrêté grand-ducal modifié du 23 novembre 1955 portant règlement de la circulation sur toutes les voies publiques, 2. le règlement grand-ducal modifié du 26 août 1993 relatif aux avertissements taxés, aux consignations pour contrevenants non-résidents ainsi qu'aux mesures d'exécution de la législation en matière de mise en fourrière des véhicules et en matière de permis à points	- transposition de la directive 2015/719/UE - fixation des dimensions maximales autorisées en trafic national et international et les poids maximaux autorisés en trafic international
32)	<b>Règlement grand-ducal du 1 septembre 2017</b> modifiant le règlement grand-ducal modifié du 26 août 1993 relatif aux avertissements taxés, aux consignations pour contrevenants non-résidents ainsi qu'aux mesures d'exécution de la législation en matière de mise en fourrière des véhicules et en matière de permis à points	- radars
33)	<b>Règlement grand-ducal du 20 avril 2018</b> modifiant 1) le règlement grand-ducal du 7 août 2015 autorisant la création de fichier et de traitement de données à caractère personnel dans le cadre du système de contrôle et de sanction automatisés 2) le règlement grand-ducal modifié du 26 août 1993 relatif aux avertissements taxés, aux consignations pour contrevenants non-résidents ainsi qu'aux mesures d'exécution de la législation en matière de mise en fourrière des véhicules et en matière de permis à points.	- radars
34)	<b>Règlement grand-ducal du 27 avril 2018</b> modifiant 1) l'arrêté grand-ducal modifié du 23 novembre 1955 portant règlement de la circulation sur toutes les voies publiques, 2) le règlement grand-ducal modifié du 26 août 1993 relatif aux avertissements taxés, aux consignations pour contrevenants non-résidents ainsi qu'aux mesures d'exécution de la législation en matière de mise en fourrière des véhicules et en matière de permis à points.	- disposition circulation cyclistes

35)	<b>Règlement grand-ducal du 4 juillet 2018</b> modifiant 1) l'arrêté grand-ducal modifié du 23 novembre 1955 portant règlement de la circulation sur toutes les voies publiques, 2) l'arrêté grand-ducal modifié du 26 août 1993 relatif aux avertissements taxés, aux consignations pour contrevenants non-résidents ainsi qu'aux mesures d'exécution de la législation en matière de mise en fourrière des véhicules et en matière de permis à points.	- agents municipaux
36)	<b>Règlement grand-ducal du 30 mai 2018</b> concernant les limitations de la vitesse dérogatoires sur les voies publiques faisant partie de la voirie normale de l'Etat en dehors des agglomérations et abrogeant le règlement grand-ducal du 29 mars 2016 concernant les limitations de la vitesse dérogatoires sur les voies publiques faisant partie de la voirie normale de l'Etat en dehors des agglomérations	- vitesses maximales autorisées aux endroits d'emplacement des radars

### Travaux Publics

37)	<b>Règlement grand-ducal du 18 mai 2015</b> modifiant le règlement grand-ducal du 28 avril 2011 déterminant l'organisation de l'Administration des Ponts et Chaussées	
38)	<b>Règlement grand-ducal du 31 janvier 2014</b> portant modification de l'article 5 du règlement grand-ducal modifié du 30 juillet 1974 déterminant les conditions d'admission au stage, de nomination et d'avancement du personnel des cadres de l'Administration des Ponts et Chaussées.	
39)	<b>Règlement grand-ducal du 24 mars 2014</b> portant institution de cahiers spéciaux des charges standardisés en matière de marchés publics et portant modification de l'article 103 du règlement grand-ducal du 3 août 2009 portant exécution de la loi du 25 juin 2009 sur les marchés publics.	
40)	<b>Règlement grand-ducal du 27 janvier 2015</b> portant modification du règlement grand-ducal modifié du 3 août 2009 portant exécution de la loi du 25 juin 2009 sur les marchés publics et portant modification du seuil prévu à l'article 106 point 10° de la loi communale du 13 décembre 1988.	
41)	<b>Règlement grand-ducal du 18 mai 2015</b> modifiant le règlement grand-ducal du 28 avril 2011 déterminant l'organisation de l'Administration des Ponts et Chaussées.	
42)	<b>Règlement grand-ducal du 23 décembre 2016</b> portant modification du règlement grand-ducal du 4 juin 2007 concernant l'interopérabilité des systèmes de télépéage routier dans la Communauté européenne.	
43)	<b>Règlement grand-ducal du 28 janvier 2016</b> modifiant le règlement grand-ducal modifié du 2 février 1979 déterminant les conditions d'admission, de nomination et de promotion du	

	personnel des cadres de l'Administration des bâtiments publics.	
44)	<b>Règlement grand-ducal du 5 juillet 2016</b> relatif à l'efficacité énergétique et portant modification du règlement grand-ducal modifié du 3 août 2009 portant exécution de la loi modifiée du 25 juin 2009 sur les marchés publics et portant modification du seuil prévu à l'article 106 point 10° de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988.	DIRECTIVE 2012/27/UE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 25 octobre 2012 relative à l'efficacité énergétique,
45)	<b>Règlement grand-ducal du 1er avril 2017</b> relatif aux mesures de sécurité applicables dans certains tunnels routiers	Ajout des tunnels routiers suivants :  1) Route du Nord : a) Mersch b) Gousselerberg c) Grouft d) Stafelter  2) Liaison Micheville ; Tranchée couverte « Central Gate »
46)	<b>Règlement grand-ducal du 24 avril 2017</b> relatif à la formation et au contrôle des connaissances des fonctionnaires de l'Administration des ponts et chaussées appartenant au sous-groupe technique du groupe de traitement D2 chargés de constater les infractions à la loi du 21 décembre 2009 relative au régime des permissions de voirie.	
47)	<b>Règlement grand-ducal du 3 juillet 2018</b> portant exécution de la loi du 3 juillet 2018 sur l'attribution de contrats de concession	DIRECTIVE 2014/24/UE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 26 février 2014 sur la passation des marchés publics ;  DIRECTIVE 2014/25/UE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 26 février 2014 relative à la passation de marchés passés par des entités opérant dans les secteurs del eau, de l'énergie, des transports et des services postaux
48)	<b>Règlement grand-ducal du 8 avril 2018</b> portant exécution de la loi du 8 avril 2018 sur les marchés publics et portant modification du seuil prévu à l'article 106 point 10° de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988	DIRECTIVE 2014/23/UE

<b>Aménagement du territoire</b>		
49)	<b>Règlement grand-ducal du 3 juillet 2015</b> déclarant obligatoire la modification ponctuelle du plan d'aménagement partiel arrêté par le Conseil de Gouvernement en date du 4 août 1978 et déclaré obligatoire par le règlement grand-ducal du 25 août 1978 déclarant obligatoire le plan d'aménagement partiel portant création de zones industrielles à caractère national dans le sud du pays	Réduction de la surface d'un PAP pour suivre les évolutions récentes sur le terrain (commune de Bettembourg)
50)	<b>Règlement grand-ducal du 26 février 2016 déclarant obligatoire</b> le plan d'occupation du sol « Structure provisoire d'accueil d'urgence pour demandeurs de protection internationale, déboutés de la protection internationale et bénéficiaires d'une protection internationale à Diekirch»	Elaboration d'un POS pour permettre la construction d'une structure provisoire d'accueil suite à la crise migratoire survenue en Europe en 2015
51)	<b>Règlement grand-ducal du 7 octobre 2016</b> déclarant obligatoire la modification du plan d'aménagement partiel arrêté par le Conseil de Gouvernement en date du 19 décembre 1980 et déclaré obligatoire par le règlement grand-ducal du 2 février 1981 déclarant obligatoire le plan d'aménagement partiel portant création de zones industrielles à caractère national dans les régions du pays autres que le sud, modifié par le règlement grand-ducal du 31 mai 1999 modifiant le plan d'aménagement partiel portant création de zones industrielles à caractère national dans les régions du pays autres que le sud du 2 février 1981	Modification d'un PAP pour permettre l'intégration d'un plan directeur (le « Masterplan ») dans le PAG de la Ville de Diekirch (abrogation de la zone industrielle à caractère national)
52)	<b>Règlement grand-ducal du 1<sup>er</sup> décembre 2017</b> déclarant obligatoire la modification ponctuelle du plan d'aménagement partiel portant création de zones industrielles à caractère national dans le sud du pays déclaré obligatoire par règlement grand-ducal du 25 août 1978	Modification de la surface d'un PAP pour suivre les évolutions récentes sur le terrain (commune de Pétange)
53)	<b>Règlement grand-ducal du 1<sup>er</sup> décembre 2017</b> déclarant obligatoire une quatrième modification du plan d'aménagement partiel portant création de zones industrielles à caractère national dans les régions du pays autres que le sud, arrêté par le Conseil de Gouvernement du 19 décembre 1980 et déclaré obligatoire par le règlement grand-ducal du 2 février 1981 déclarant obligatoire le plan d'aménagement partiel portant création de zones industrielles à caractère national dans les régions du pays autres que le sud	Modification d'un PAP pour permettre l'intégration d'un plan directeur (le « Masterplan ») dans le PAG de la commune d'Erpeldange (abrogation de la zone industrielle à caractère national)
54)	<b>Règlement grand-ducal du 28 juillet 2017</b> rendant obligatoire la modification du plan d'occupation du sol « Aéroport et environs »	Modification du POS « Findel » pour permettre la refonte du PAG de la Ville de Luxembourg et des modifications y conséquentes par rapport au PAG préexistant

## Projets de loi

Activités portuaires et ferroviaires	
1)	<p><b>Projet de loi no 7345</b> voté à la Chambre des Députés en date du 25 juillet 2018</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ mise en conformité des installations voyageurs en gare de Rodange – 107,5 millions d’Euros;</li> <li>○ mise en conformité des installations voyageurs en gare de Mersch – 51,7 millions d’Euros;</li> <li>○ modernisation des installations ferroviaires avec aménagement d’un P&amp;R en gare de Wasserbillig – 105 millions d’Euros.</li> </ul>
2)	<p><b>Projet de loi portant transposition de la directive (UE) 2016/2370</b> du Parlement européen et du Conseil du 14 décembre 2016 modifiant la directive 2012/34/UE (refonte du premier paquet ferroviaire) en ce qui concerne l’ouverture du marché des services nationaux de transport de voyageurs par chemin de fer et la gouvernance de l’infrastructure ferroviaire (quatrième paquet ferroviaire – volet politique; approbation Conseil de Gouvernement: 19 janvier 2018; avis du Conseil d’État: 24 juillet 2018).</p>

Transports routiers de marchandises	
3)	<p><b>Projet de loi portant approbation du protocole du 6 décembre 2017</b> modifiant l’accord « Eurovignette » introduisant une nouvelle structure des droits d’usage plus équitable (pour 1<sup>er</sup> semestre 2019)</p>

Travaux publics – projets votés non encore publiés	
4)	<p><b>Projet de loi</b> relatif à la réalisation du pôle d’échange Howald et du réaménagement de la rue des Scillas</p>
	<p>- 1<sup>er</sup> vote constitutionnel : 11 juillet 2018  - <i>dispense du 2<sup>nd</sup> vote constitutionnel par le Conseil d’État : 20 juillet 2018</i></p>
5)	<p><b>Projet de loi</b> relatif au réaménagement de l’échangeur de Dudelange-Burange situé sur l’Autoroute A13</p>
	<p>- objet : réaménagement de l’échangeur Dudelange-Burange situé sur l’autoroute A13 comprenant un giratoire au niveau de la route nationale N31, quatre ouvrages d’art pour l’aménagement proprement dit, des bretelles d’accès et de sortie sur l’autoroute A13, un ouvrage à construire au-dessus des voies CFL de la ligne Bettembourg-</p>

		<p>Dudelange ainsi que des accès au Laboratoire national de santé et à la plateforme multimodale à Bettembourg/Dudelange ; mise en place d'un écran anti-bruit sur le côté sud de l'autoroute A13.</p> <p>- 1<sup>er</sup> vote constitutionnel : 11 juillet 2018</p> <p>- <u>dispense du 2<sup>nd</sup> vote constitutionnel par le Conseil d'État : 20 juillet 2018</u></p>
6)	<p><b>Projet de loi</b> relatif à l'aménagement du contournement routier de Bascharage et portant modification de la loi modifiée du 16 août 1967 ayant pour objet la création d'une grande voirie de communication et d'un fonds des routes</p>	<p>- 1<sup>er</sup> vote constitutionnel : 17 juillet 2018</p> <p>- <u>dispense du 2<sup>nd</sup> vote constitutionnel par le Conseil d'État : 27 juillet 2018</u></p> <p>Remarque : en collaboration avec le Département de l'environnement</p>
7)	<p><b>Projet de loi</b> relatif à l'aménagement de la transversale de Clervaux (N18-CR340-N7)</p>	<p>- 1<sup>er</sup> vote constitutionnel : 26 juillet 2018</p> <p>- <u>dispense du 2<sup>nd</sup> vote constitutionnel par le Conseil d'État : 31 juillet 2018</u></p>
8)	<p><b>Projet de loi</b> autorisant le Gouvernement à participer :</p> <p>1° au financement des travaux nécessaires à l'extension et à la modernisation de la station d'épuration biologique intercommunale du bassin hydrographique de la Syre supérieure à Uebersyren ;</p> <p>2° au financement des infrastructures de traitement des eaux urbaines résiduaires en provenance du centre pénitentiaire de Schrassig ;</p> <p>3° au financement des infrastructures de raccordement et de traitement des eaux usées de la zone aéroportuaire à la station d'épuration biologique d'Uebersyren</p>	<p>- 1<sup>er</sup> vote constitutionnel : 24 juillet 2018</p> <p>- <u>dispense du 2<sup>nd</sup> vote constitutionnel par le Conseil d'État : 31 juillet 2018</u></p> <p>Remarque : en collaboration avec les Départements de l'environnement (Administration de la gestion de l'eau) et des transports (transports aériens)</p>

## Avant-projets de règlements grand-ducaux

Aménagement du territoire		
1)	<b>Avant-projet de règlement grand-ducal rendant obligatoire le plan directeur sectoriel « zones d'activités économiques »</b> - fin de la phase de consultation publique prévue pour fin septembre 2018	
2)	<b>Avant-projet de règlement grand-ducal rendant obligatoire le plan directeur sectoriel « paysages »</b> - fin de la phase de consultation publique prévue pour fin septembre 2018	
3)	<b>Avant-projet de règlement grand-ducal rendant obligatoire le plan directeur sectoriel « logement »</b> - fin de la phase de consultation publique prévue pour fin septembre 2018	
4)	<b>Avant-projet de règlement grand-ducal rendant obligatoire le plan directeur sectoriel « transports »</b> - fin de la phase de consultation publique prévue pour fin septembre 2018	